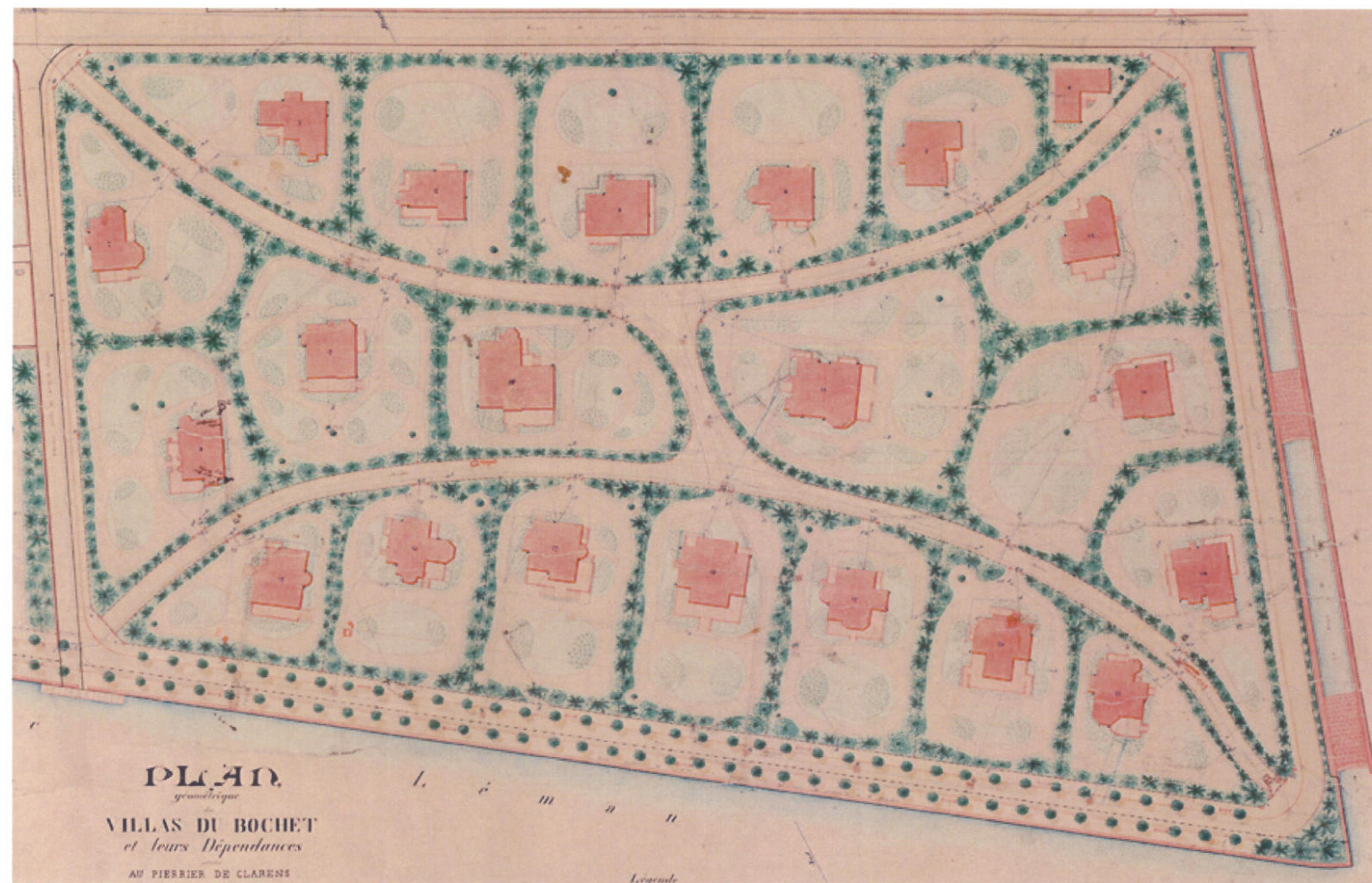


L'ensemble



Plan d'ensemble, conçu par Alphonse Alphand, dessin de J. Aubert, commissaire arpenteur, 1880

Toutes interventions doivent respecter les dispositions de l'arrêté de classement et ses annexes et demeurent soumises à autorisation conformément à l'article 23 LPNMS.

Pour consultation préalable:

- Département des infrastructures, Service des bâtiments, monuments et archéologie, Section monuments et sites
- Commune de Montreux, Service de l'urbanisme

Pour demande d'autorisation:

- Municipalité de Montreux

Sources:

Joëlle Neuenschwander Feihl, *La "Cité Dubochet" à Clarens*, avril 2002.
Joëlle Neuenschwander Feihl, *INSA Inventaire Suisse d'Architecture - Montreux*, Berne 2000.
Gilles Barbey, Jacques Gubler, Hans Maurer, *les villas Dubochet à Clarens*, Guide SHAS No 288, Berne 1981.
Jean-Daniel Urech, *Quartier des Villas Dubochet à Clarens: Analyse et gestion du patrimoine*, Lausanne, mars 1989.
Philippe Clochard, *Quartier des Villas Dubochet: Jardins et plantations*, Genève.
Adolphe Alphand, *Les Promenades de Paris*, Paris J.Rothschild, 1867 - 1873.

Les jardins des Villas Dubochet

Guide

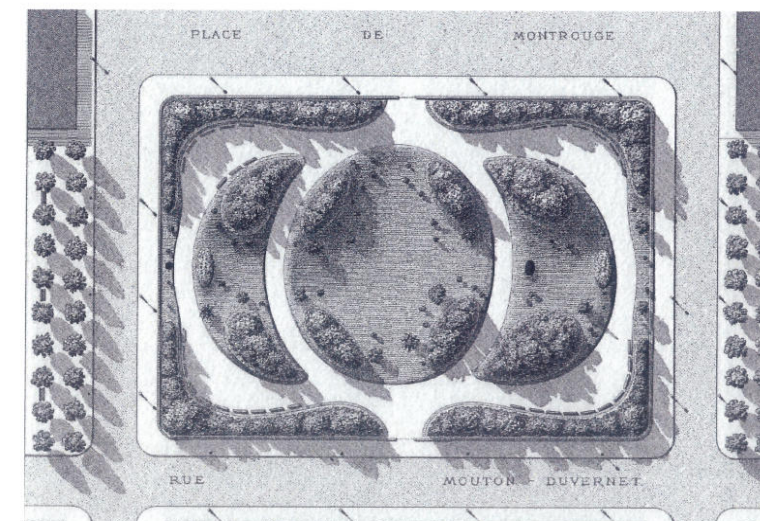
Sœurs des chalets de villégiature commandés par Napoléon III à Vichy, du lotissement résidentiel dans un parc à l'anglaise du Vésinet près de Paris, les villas Dubochet forment en 1874 l'une des premières cités-jardins. C'est Alphand, auteur des "Promenades de Paris", directeur des travaux de Paris sous Hausmann, qui conçoit les villas Dubochet, dessinant simultanément le plan du quartier, ses allées et clôtures, haies de cloisonnement, jardins et villas. Cité-jardin, c'est à dire individualité et invention de chaque villa et de son jardin qui en est l'écrin et composantes communes qui assurent l'image d'ensemble du quartier, son identité. Qu'est-ce qui participe de l'ensemble, qui garantit la reconnaissance de cet ensemble ? Qu'est-ce qui est dans la liberté inventive du caractère de chaque villa ? Mais toujours cette règle : jardin et villa relèvent d'une même continuité, d'une même expression, d'un même soin.



Villa Dubochet No. 8, peu après son achèvement env. 1880

" Quand nous disons qu'un jardin doit conserver l'aspect de la nature, il ne faut pas croire qu'il s'agit d'une copie exacte des choses qui nous entourent. Un jardin est une oeuvre d'art. Il y a autant d'étude, d'arrangements, d'effets recherchés et obtenus artificiellement dans une composition pittoresque, que dans un tracé régulier; et quoique l'art ne s'y exprime pas de la même façon, le génie de l'homme doit également s'y révéler. La nature fournit les grandes lignes; mais elle doit nécessairement subir certains accommodements qui la contiennent et la modifient. On n'y arrange pas la végétation dans un ordre absolu, tel qu'elle apparaît dans la création; mais dans un ordre purement humain. On y produit des combinaisons diverses de formes, de couleurs, de lumières, uniquement pour le plaisir des yeux; comme on combine les sons dans un certain ordre, pour la satisfaction de l'oreille. Le jardin est une mélodie de formes et de couleurs ..."

Ing. Alphonse Alphand (1817-1891), créateur du plan général d'ensemble des villas Dubochet, directeur du service des parcs de Paris dès 1854, puis directeur des Travaux de Paris.



Square de Montrouge, Paris, établis en 1862

ETAT DE VAUD, Service des bâtiments, monuments et archéologie, Section monuments et sites, Lausanne
COMMUNE DE MONTREUX, Direction du développement urbain et du territoire, jeunesse et sports
BUREAU DE PAYSAGE, Jean-Jacques Borgeaud, architecte-paysagiste fsap dplg, Lausanne
Lausanne, avril 2004

